



VILLE DU LOCLE

**Service de l'urbanisme**



*Bureau promotionnel et culturel  
de la Ville du Locle  
Hôtel de Ville  
2400 Le Locle  
Tél. 0041 32 933 84 14  
0041 79 213 36 39  
e-mail : [bernard.vaucher@ne.ch](mailto:bernard.vaucher@ne.ch)  
[www.lelocle.ch](http://www.lelocle.ch)*

## Communiqué de presse

### Campagne radon 2008 – 2009

Gaz naturel rare et présent dans le sol, le radon est la deuxième source de cancer des poumons. Initiée par l'Office fédéral de la santé publique et soutenu par l'office cantonal de la protection de l'environnement, une grande campagne de densification des mesures de radon est à nouveau mise en place en Suisse à laquelle participe la Ville du Locle.

Sachant que tous les immeubles auront dû être contrôlés d'ici à 2010, la Ville du Locle tient à disposition gratuitement 480 dosimètres destinés aux propriétaires des immeubles. Ceux-ci doivent être posés durant la période hivernale pendant 3 mois et au rez-de-chaussée.

Les dosimètres ainsi qu'une brochure explicative peuvent être retirés au service de l'urbanisme, bureau numéro 35, au 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville. Il est fortement conseillé de ne pas attendre la date butoir avant d'effectuer ces contrôles obligatoires.

Au cas où des personnes ne pourraient pas se déplacer, celles-ci sont priées de prendre contact avec nos collaborateurs : Messieurs Jean-Luc Chapuis, 032 933 84 35, ou Mohamed Chaibi, 032 933 84 34.

Le Locle, le 17 novembre 2008

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.*

**LE LOCLE**  
*Qualité de vie!*